CTSD de l'Aude, 21 juin 2021

Compte-rendu du SNALC

Mme la DASEN propose d'observer **une minute de silence en hommage à Samuel Paty**, pour cette première réunion en présentiel.

Déclarations liminaires (FO/FSU/UNSA/SNALC) et réponses de la DASEN :

Madame la DASEN annonce qu'elle répondra aux différentes déclarations en écartant les questions de politique générale. Elle signale que M. l'IEN ASH en est à sa 36e réunion d'information.
Le SNALC insiste en suggérant que ces réunions n'ont peut-être pas été suffisantes pour apporter toutes les réponses aux AESH.

1) **Les PV des CTSD** du 2/09/2020, 29/01/2021 et 12/03/2021 sont approuvés à l'unanimité.

2) **Plan d'accompagnement à la formation 2021-2022 (pour information)**

Mme l'Adjointe DASEN présente le futur plan d'accompagnement à la formation. Elle souligne que le souhait est de susciter une réflexion pour améliorer l'accompagnement. **Il s'agit bien de formation continue mais l'idée est de partir des besoins des enseignants** et de mettre en cohérence ces besoins avec les formateurs. Les enseignants ont déjà dû répondre à un questionnaire sur leurs besoins (la date de remontée était fixée au 14 juin mais il sera possible de faire remonter ces besoins plus tardivement pour ceux qui n'auraient pas pu tenir le délai).
L'ensemble des besoins exprimés ont été étudiés, rattachés à un type de formation prédéfini.
Mme l'Adjointe précise que cette année va être expérimentale, qu'il s'agit de déconstruire des modèles anciens. **Le nouveau fonctionnement permettra une meilleure couverture des circonscriptions : toutes seront concernées**. Dans le cas où une équipe ne serait pas retenue ni pour le plan français, ni pour le plan maths, alors elle se verrait proposer 6h d'animation pédagogique ajustée au besoin signalé.
Il faudra comme toujours que les demandes soient rattachées à des priorités nationales.
Il devrait y avoir environ 10 départs en stage par circonscription.
Le travail avec les formateurs commence pour les associer aux besoins, de façon que les formations puissent commencer dès septembre.

Si beaucoup d'enseignants d'une école demandent la même formation, elle serait répartie sur deux journées, de manière à ne pas vider une école de tous ses enseignants.
Le plan prévoit 2500 journées stagiaires, 870 enseignants devraient être concernés. **Il devrait y avoir moins de refus de formations.**

3) Evolution des effectifs 1e degré

Le SNALC ayant demandé que l'ensemble des évolutions d'effectifs soient communiqués, **Mme la DASEN précise qu'il ne s'agit pas de refaire la carte scolaire en juin**, et qu'il s'agit uniquement d'ajustement. Seront étudiées les quelques situations qui avaient été actées comme « à surveiller », et quelques situations supplémentaires.
Il n'y a **pas de moyens supplémentaires** et les propositions se feront à partir du solde de ce qui reste (plus le cas échéant de fermetures de classes ou de postes remplaçants). Le solde est de 1,03.

Concernant la mesure 24 : tous les IEN ont vérifié si les structures permettent d'y parvenir. Toutes ne sont pas encore réalisées car parfois ce n'est pas faisable. **Il reste une dizaine d'écoles où cette mesure n'a pas encore été appliquée.** Mme la DASEN ne précise pas lesquelles car à ce jour les structures ne sont pas arrêtées. Il y a parfois des organisations complexes à mettre en place, il convient alors de se rapprocher de l'IEN pour faire la structure adéquate.
Mme la DASEN indique que des choix doivent être opérés, que la priorité ne sera pas donnée aux mesures 24 dans cette phase, mais aux écoles en milieu rural isolé pour lesquelles les élèves ne peuvent aisément être inscrits ailleurs.
Mme la DASEN rappelle qu'en 6 ans, le P/E est passé de 5,15 à 6 avec une perte de plus de 1000 élèves. Donc même si les moyens ne sont pas à la hauteur de ce que souhaiteraient les OS, il ne faut pas minimiser ce progrès.

La situation de différentes écoles est étudiée.
Proposition mise au vote :

- Ouverture de classe : école de Camplong d'Aude/Ribaute
- **Ecoles sous surveillance d'ouverture** :
  Ecole de Roullens
  Ecole de Caves
- **Ecoles sous surveillance d'ouverture, pour lesquelles un comptage sera effectué à la rentrée par les IEN :**
  Ecole J. Moulin Castelnaudary,
  Ecole de Bourg à Narbonne,
  Ecole Berthelot Carcassonne,
  Ecole de Cavanac,
  Ecole J. Giono Carcassonne.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4) Questions diverses

- **Cartographie des PIAL** : elle doit passer au CTA puis une cartographie interactive sera déposée sur le site académique. Un bilan sur les PIAL sera demandé à M. l'IEN ASH.

- **Les AESH** dépendent de la CCMA. La gestion des personnels contractuels ne sont pas gérés par le département. Mme la DASEN indique qu'il serait cependant possible d'échanger lors d'un **groupe d'échanges issu du CDEN**.

- **IMP** : cette question dépend du CTA. Cette année il y a la même enveloppe que l'an dernier. Mme la DASEN rappelle que l'an dernier des établissements ont déjà été dotés pour la mise en place des PIAL.

- **IME Capendu**. Mme la DASEN ne semble pas au courant d'un projet d'externalisation de classe de l'IME sur l'école de Capendu. Mais la situation sera étudiée.

- **Occitan** : un premier GT a eu lieu, il y en aura un autre à la rentrée. La première lettre de l'occitan va bientôt paraître. Les « PE en sommeil » qui avaient obtenu le concours avec occitan sont identifiés par la DSDEN.

- **Rythmes scolaires** : un courrier avait été envoyé aux communes. Il y a eu 3 **demandes de changement de rythme scolaire qui seront actées en CDEN**. Pour les autres écoles il y a **tacite reconduction**. Si des questions se posent, ne pas hésiter à solliciter les IEN. A l'heure actuelle, il y a environ une quarantaine d'écoles à 4,5 jours, et environ 35 à 4 jours.

- **CDEN** : Il ne pourra se tenir au 5 juillet comme prévu (notamment parce que les Conseillers Départementaux n'auront pas encore été nommés). **Il y aura donc un CDEN sur la rentrée à la rentrée** (sans attendre la Toussaint).

- **DGH collèges** : Les affectations affelnet 6e sont en train d'être validées, ce qui permettra de stabiliser les effectifs. Les recours sont également étudiés. L'impact des DGH n'est pas encore complètement connu mais **il paraît que les effectifs sont en deçà plutôt qu'au-delà des prévisions de la DSDEN (notamment le collège Brassens**, et même si les dérogations n'ont pas été refusées)

- **GS dédoublées REP** : pas d'évolution. La DSDEN étudie comment mettre en place cette mesure à la rentrée 2022.

- **INSPE** : Les PE stagiaires seront reçus le 30 juin pour que leur soit donnée leur affectation, et qu'ils rencontrent leur tuteur universitaire et leur tuteur terrain. (19 PES ordinaires, 4 occitan dont un affecté sur l'Aude, recrutement d'un bénéficiaire obligation d'emploi, 1 démission, 1 doublement) Il s'agit de la dernière promotion de PES ancienne mouture. Mme la DASEN invite à consulter le vade-mecum sur le site du Ministère et précise que chaque université aura ensuite sa propre maquette.

  L'année prochaine arrivera une 2e forme d'alternant dans les écoles, les contractuels alternants M2. Ils effectueront 1/3 de leur service en responsabilité dans les classes, ce qui correspond à 1 journée par semaine en classe et 3 stages massés de 4 jours (peut-être pour remplacer des départs en formation)
  Les étudiants candidats (au nombre de 10) seront reçus en entretiens le 23 juin. Ils seront tutorés par un enseignant de l'école où seront affectés (qui sera rémunéré).
  Il y aura également les stagiaires en observation pratique accompagnée M1.
  Il y aura aussi des M2 en stage immersif (qui restera une pratique accompagnée dans la classe par un maître d'accueil temporaire qui sera lui aussi rémunéré et suivra un binôme de M2 dans la classe.)

- **Gestion COVID** : Mme la DASEN propose de traiter cette question au futur CHSCT.

- **Remplacements** : tout le monde est remplacé aujourd'hui (deux membres d'une OS précisent que justement elles ne sont pas remplacées…) Les personnels vulnérables ont repris, il n'y a plus de fermetures de classes, donc plus de gestion de cas contacts, de gardes d'enfants.

- **Contrats locaux d'accompagnement** : ils sont expérimentés dans trois académies dont nous ne faisons pas partie.

- **Formation 1e secours** : Mme la DASEN précise que ce genre de formation a plus d'intérêt à être mise en place dans le cadre du PAF, et cela sera donc travaillé avec le Rectorat.

- **Hors classe** : le contingent PE promus est cette année de 112.

L'Avis du SNALC : Il est regrettable que les questions posées concernant la mise en place des PIAL aient été une fois encore éludées. Nous attendrons le groupe de travail annoncé et par tous les moyens essaierons de défendre au mieux vos intérêts chaque fois que nécessaire : n'hésitez pas à solliciter le SNALC qui ne se taira pas !

Le SNALC se réjouit de la révision de la carte scolaire, mais persiste à penser que la vision présentée est limitée. N'hésitez pas à nous contacter si l'évolution des effectifs de votre école nécessite une révision de sa situation.

Les représentants du **SNALC** au CTSD de l'Aude